

Du « constat partagé » au désir partagé

1 Audition par le CSS (Conseil de suivi statutaire) des représentants de la Coopérative.

1.1 Sujet de l'audition

Le conseil fédéral du Parti a voté la feuille de route de son comité de suivi statutaire à savoir :

« Construire un constat partagé des avantages et inconvénients actuels de nos statuts et règlement intérieur, pour servir à nourrir le travail de notre prochaine refondation. »

1.2 Préliminaires de cadrage de notre audition

1.2.1 Préliminaire sur les règlements intérieurs

Dans l'invitation à être audité transmise à la Coopérative il n'est fait référence qu'à un seul règlement intérieur.

Les statuts sont ceux du Mouvement et à notre connaissance il existe trois règlements intérieurs qui y sont rattachés.

- Celui de l'Agora qui précise :
 - la mise en place et le fonctionnement de la coordination de l'écologie politique sur l'ensemble du territoire.
 - les moyens lui permettant de garantir une synergie entre les acteurs dont l'engagement politique en dehors de partis est reconnu, avéré, souvent constructif de la pensée écologiste.
- Celui de la Coopérative qui précise le cadre de l'engagement citoyen écologiste et les moyens de l'émancipation politique pour tous.
- Et enfin celui du Parti qui précise le cadre de l'engagement politique institutionnel écologiste.

1.2.2 Préliminaire sur la forme de cet entretien

Nous sommes donc appelés en tant que membres de la Coopérative à être auditionnés sans qu'il soit précisé comment nous arriverons ensemble à « **construire un constat partagé** » en s'appuyant sur une structure, le CSS, à laquelle nous ne participons pas.

Dans ces conditions, la perception de cette « audition » a fait dire à une de nos Coopératrices, membre du CNARC, « *J'avoue que ces termes "audition par le comité de suivi statutaire" me semblent un peu orwelliens.* »

Nous serons donc en attente lors de cet entretien d'une clarification bienvenue sur les intentions du Parti qui maintient une ambiguïté entre le champ de décision qui le concerne directement et le champ de décision qui concerne le Mouvement.

1.2.3 Préliminaire sur les statuts

ARTICLE 4 - PRINCIPES GENERAUX

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS est un mouvement politique structuré en un Réseau coopératif et un parti.

Nous nous inscrivons pleinement dans ces principes généraux qui ont présidé à la constitution d'EELV en rapprochant une société civile citoyenne écologiste et le Parti des Verts.

Ce rapprochement, insuffisamment « cultivé » par le Mouvement ces dernières années, aboutit aujourd'hui à un appauvrissement de la vision globale de l'action et de l'engagement politique de l'écologie - nous ne désirons pas abandonner cette vision émancipatrice et transversale.

Nous voulons valoriser l'expérience acquise face aux écueils rencontrés. Nous espérons que les échanges de cette audition seront une étape de cette rénovation.

1.2.4 Préliminaire : faire face au malaise existant

Nous avons décidé de participer à cette audition qui, par son cadre et sa forme, laisse penser que la réflexion est, pour l'instant, orientée sur une dynamique du Parti. La préoccupation de la Coopérative reste la rénovation/enrichissement du Mouvement qui est notre priorité et va guider notre intervention.

Intervention de la Coopérative qui va se concentrer sur nos intentions qui sont de mettre en place des « **désirs partagés** » d'une écologie politique d'unité et d'émancipation.

1.3 Les valeurs et les principes du Mouvement EELV

Le premier postulat qui préside à l'affirmation de nos valeurs consiste en une quête permanente de recherche d'un équilibre social et sociétal, le plus juste avec le vivant et les générations futures.

Le deuxième postulat : L'écologie politique pense le monde dans sa réalité comme un écosystème dont les constituants, riches de leurs diversités, sont comme la nature toujours en mouvement. La sécurité affective, sociale, le bien être et le bien vivre du vivant sont la finalité des objectifs d'équilibre de l'écologie politique.

Ces postulats permettent de se référer à des valeurs que l'on retrouve en grande partie dans la charte des valeurs du Mouvement EELV – une relecture attentive de ceux-ci à l'aune de ces postulats permettrait de les éclairer.

Quant aux principes, l'émancipation dans tous les domaines devrait être un objectif permanent permettant de vivre dans un monde plus juste et égalitaire qui évite et modère les asservissements humains, techniques et technologiques.

1.4 La place de l'adhérent.e et de la sympathisant.e

L'émancipation politique bien réalisée permet d'exister dans sa « maison » dans sa « famille » et d'avoir une identité politique qui valorise ses compétences.

Une coopératrice nous dit :

Je n'y comprends rien du tout dans l'organisation de EELV. Les personnes que j'ai rencontrées à EELV sont de très belles personnes. Mais je ne m'y retrouve pas dans l'organisation, les groupes et les sous groupes, les préparations des élections, les batailles internes, les outils en ligne, les mails emboîtés dans des mails... je n'y comprends plus rien. Du coup, je préfère me retirer d'EELV pour militer dans l'association citoyenne de mon village, c'est plus simple pour moi car je sens que je suis utile.

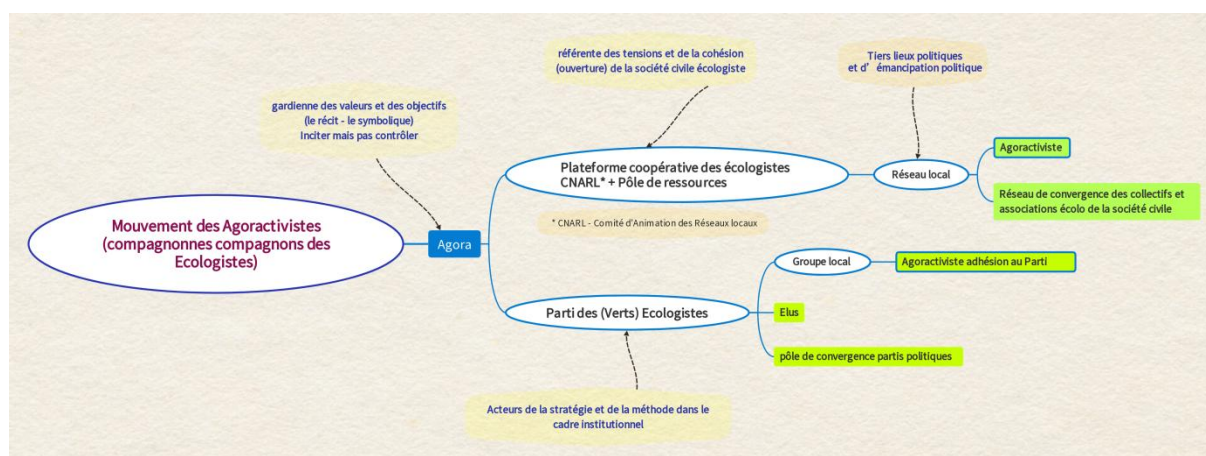
Bien respectueusement et courage à vous !

L'adhérent et l'adhérente au Mouvement doivent pouvoir se sentir acteur et actrice de celui-ci et cela devrait commencer par **plus de clarté lors de l'adhésion au Mouvement**.

La différenciation entre les deux statuts d'adhésion au Mouvement n'est pas claire vue de l'extérieur (Parti et Coopérative). Quelque soit notre engagement, force est de constater que **c'est avant tout l'action de terrain dans le collectif et dans sa vie personnelle qui nous réunit**.

L'adhésion au Mouvement devrait refléter cette cohésion en concrétisant l'unicité des engagements – **elle devrait offrir une porte unique d'entrée** – une fois cette adhésion au Mouvement actée, l'engagement politique institutionnel au travers du Parti devrait venir comme une conséquence et pouvoir aussi se voir comme un moment de vie.

Actuellement, l'article 7 de nos statuts en nous obligeant à choisir entre deux engagements, Parti ou Coopérative, n'est pas facilitateur de cette unité. Quelque soit notre engagement, nous devons faire un constat : **le temps d'alerter est fini**, l'action et le rapprochement de toutes les forces écologiques, dans ce contexte politique tumultueux sont nécessaires.



1.5 Le système fédéral, les territoires

L'unicité du mouvement n'est jamais à chercher dans son fonctionnement mais seulement dans ses objectifs.

Dans le préambule de nos statuts il est écrit : « *EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS est une structure fédérale, organisée régionalement dont la base est le **réseau local**.* »

Dans les principes généraux il est dit : *le réseau local est la **structure locale du Mouvement EELV**, il regroupe toutes les personnes ayant adhéré au Mouvement (coopérative et Parti) ; c'est de fait un tiers lieu politique en étant « la structure de débat et de rassemblement du Mouvement ».* Le réseau local bénéficie d'une interface régionale.

Par nos origines, le Mouvement EELV a une raison d'être qui couvre **un champ politique dépassant le cadre institutionnel dédié au Parti**. Ce sont des "activistes" de terrain qui ont créé le Parti, fin des années 70 début des années 80, sans vraiment être au fait des institutions et en prenant un statut de confédération.

Nous sommes tous des activistes de l'écologie et c'est le réseau local avec son énergie et son ouverture qui permet le dépassement politique nécessaire à l'unité des écologistes (réseau local ou tiers lieu politique illustré en ce moment par les ateliers des EGE).

C'est le fait de confondre, dans leur fonctionnement, les réseaux locaux du Mouvement et les groupes locaux du Parti qui a malheureusement, par une perte de sens, perverti le système fédéral du Parti ... et celui du Mouvement.

Le Mouvement EELV peut être compris comme un **fédéralisme par agrégation** (assez proche d'une confédération). Agrégation ascendante des réseaux locaux et des organismes tiers du **pôle de ressources** qui permet d'animer et de construire une cohérence écologique de la société civile citoyenne et écologique au travers de la **plateforme coopérative des écologistes**.

Cette plateforme participe à la définition d'objectifs écologiques sous forme de « consensus ». Cette plateforme coopérative est partie prenante de l'**Agora**, gardienne des valeurs et des objectifs, qui construit et rend visible « un récit et un chemin écologique ».

Cette plateforme coopérative, qui n'est pas définie explicitement dans les statuts, a une existence sous-tendue par les différents articles descriptifs de ses composantes.

Le parti politique du Mouvement EELV, dans son organisation, peut être compris comme un **fédéralisme descendant** unifiant des territoires régionaux dont la structure de base est le **groupe local**.

Le groupe local, intégré dans cette forme de fédéralisme régional **perd son statut de structure de base du Parti** pour devenir une structure de base régionale. Cette organisation implique **une subsidiarité des responsabilités et des décisions propres** à l'engagement institutionnel du Parti.

Ce fédéralisme descendant du Parti ne peut exister, avec la subsidiarité qui l'accompagne, que **si la raison d'être de ses engagements est parfaitement claire** ; engagements se faisant dans le cadre institutionnel d'une démocratie de délégation stricte en opposition aux principes d'une démocratie plus coopérative qui anime sa pensée politique ...

Si le Parti veut être en même temps le Mouvement, il se met en situation de croiser deux formes de fédéralisme. Les statuts actuels du Mouvement EELV définissent où doit se faire ce croisement en confiant cette mission à l’Agora, instance qui est l’interface enrichissante et médiatrice gardienne des valeurs et objectifs.

Pour ne pas perdre notre ADN qui est notre particularisme et notre fierté, nous proposons de mieux **animer les réseaux locaux** (Article 10 des statuts).

Les réseaux locaux, tiers lieux politiques écologistes de fait, sont des lieux de rencontre, d’ouverture, de convergence et d’émancipation politique dont le chemin et les repères sont les valeurs et les objectifs du Mouvement EELV – ils privilégient l’auto organisation et sont aussi des incubateurs d’actions écologistes. **Ils s’enrichissent et enrichissent le Mouvement.** Les participants sont des « Agoractivistes » (compagnonnes et compagnons) quand iels ont adhéré au Mouvement.

Ces tiers lieux politiques écologistes (lieux-maisons) , lieux « populaires » de formation et d’évaluations, d’analyses et confrontations des actions constructives existantes ou à prévoir à court, moyen et long terme ont des raisons d’être qui sont entre autres tel que le propose un Coopérateur :

– de construire sur son territoire sans chercher à peser institutionnellement mais en faisant des pas de côté, qu’ils soient réformistes (intégrés) ou radicalement opposés.

– être un lieu de compréhension, d’information, de confrontation autour de la dimension écologiste dans les contraintes institutionnelles.

– mettre à disposition des ressources, livres, mooc, etc...

– enrichir par l’échange et le débat les engagements citoyens ; être un lieu d’intelligence collective

– être une interface et un relais avec nos représentants politiques qui entendent les écueils et les réussites, suscitent des débats et les alimentent.

1.6 La prise de décision, qui, quoi, comment ?

Nous avons vu que le système fédéral, à notre sens, devra mieux se recentrer sur le champ institutionnel et en tirer les conséquences ; le principe de prise de décision prendra en compte une identité renforcée et clarifiée de sa structure de base qu’est le groupe local. L’ouverture politique recherchée dans la démarche des EGE y sera contrainte par les engagements institutionnels du Parti.

Au niveau du Mouvement ce système fédéral descendant n’a pas de sens.

Le Mouvement va porter **une dynamique d’ouverture qui s’impose** ... une ouverture en direction de tous ceux et toutes celles qui se revendiquent engagées dans l’action écologique, de terrain, d’associations ou de commissions.. . Cela dépasse donc largement le principe d’un

accord électoral et engage une démarche nous rendant accessibles et audibles – **cela passe entre autres par un récit sur les valeurs et les objectifs** inspirant les programmes et actions.

1.7 Les outils et procédures de régulation

Ils doivent accompagner **une nécessaire radicalité de la pensée et parfois de l'action**.

Le Parti devrait être le « bras armé institutionnel » du Mouvement et pour cela l'Agora, gardienne des valeurs et des objectifs, est le lieu de facilitation et de médiation focalisé sur les différentes temporalités des actions et engagements.

Pour cela il est essentiel de **construire une vision commune et désirable** en permettant à l'Agora d'animer une convention d'objectifs permanente.

Le Mouvement EELV a inclus dans ses statuts une charte des Valeurs qui est le fondement politique de l'engagement de l'ensemble de ses adhérents (Coopérative et Parti), servant de socle « idéologique » à nous même et à nos soutiens non adhérents.

Pour ne plus passer brutalement des Valeurs, qui peuvent apparaître comme dogmatiques, **aux programmes et actions**, il semble nécessaire de construire une étape intermédiaire **composée d'un corpus d'objectifs** animé par l'Agora et décliné à partir des valeurs que l'on confronte à la réalité du terrain.

On permet ainsi une meilleure lecture et efficacité des programmes et actions écologistes.

1.8 En conclusion

Le Mouvement devrait se percevoir comme le dit cette Coopératrice :

Je voudrais être:

- *dans une structure qui m'éviterait le poids d'un fonctionnement très institutionnel*
 - *dans une sorte de réservoir d'énergie et d'idées pour avancer de concert avec le Parti sur un certain nombre d'actions concrètes, être au courant de l'activité des groupes locaux.*
 - *moi-même un élément politique identifié comme relié à EELV mais pas au parti, ce qui me semble une bonne chose pour le parti (non pas ma petite personne, mais le fait d'être appuyé sur un mouvement plus large que les seules personnes désirant faire une carrière politique, ou s'en approcher).»*
-

Pour terminer un mot d'une autre coopératrice :

« Les 2 ailes de notre Mouvement font un bel oiseau qui ira loin espérons le pour la planète ».